

BULLETIN DE CCAC/GLAN DE NOVEMBRE 2002 SUR LES REGIONS DES GRANDS LACS (RDC, BURUNDI ET RWANDA)

GRANDS LACS

Trafics d'armes vers l'Afrique. Pleins feux sur les réseaux français et le "savoir-faire" belge.			F. 5000
BERGHEZAN G. et autres	GRIP	Bruxelles 15/11/2002	176 p.

L'ouvrage brosse un tableau détaillé de quelques trafiquants notoires, et consacre tout un chapitre au conflit en RDC. Il en souligne les tendances inquiétantes: de nombreux Etats d'Europe orientale, candidats à l'adhésion à l'UE, enfreignent le Code de conduite de l'UE sur les exportations d'armes; les parties en guerre, surtout du côté de la rébellion et de ses maîtres, font largement appel aux réseaux internationaux de trafiquants; certains pays alimentent les deux camps en conflit, etc. Parmi les recommandations: mettre en place des embargos, rendre punissables les délits commis à l'étranger par ses propres ressortissants, réviser le système des certificats d'utilisateur final et instaurer un système de marquage et traçage des armes légères. **(A commander au GRIP : admi@grip.org)**

Les Rapporteurs spéciaux constatent des progrès mais aussi beaucoup de carences dans la situation des droits de l'homme au Burundi et en République Démocratique du Congo F. 5004

Nations Unies

New York 06/11/2002

8 p.

Au Burundi, malgré la mise en place des institutions de transition, *«le climat d'insécurité s'est aggravé»*, les réactions de l'armée aux attaques des groupes armés sont *«très violentes et touchent surtout les populations civiles»*. Plusieurs dispositions du nouveau code de procédure pénale continuent d'être régulièrement violées : *«la torture et autres traitements inhumains ou dégradants continuent d'être monnaie courante»* et les cas de viols ne cessent d'augmenter. En RDC, malgré la signature d'accords avec le Rwanda et l'Ouganda, les violations des droits de l'homme continuent. *«Les violences sexuelles contre les femmes sont devenues une puissante arme de guerre», «le pillage des ressources naturelles remet en cause le droit fondamental (...) de la propriété»*. Ce pillage est cause de la guerre qui à son tour affecte les droits de l'homme. **(Disponible également par email)**

Le Conseil de Sécurité affirme la nécessité de renforcer le partenariat entre l'ONU et l'Afrique centrale en matière de paix et de sécurité			F. 4983
	Nations Unies	New York 31/10/2002	4 p.

Le Conseil de Sécurité recommande d'inclure dans ses mandats des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix l'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion. Il montre l'urgence d'apporter une solution appropriée au problème des réfugiés et des personnes déplacées. Il souligne *«l'importance d'une approche globale, intégrée, résolue et concertée des problèmes de paix, de sécurité et de développement en Afrique centrale»*. Il invite le Secrétaire général à présenter dans six mois un exposé sur les moyens de mettre en oeuvre une telle approche, notamment par l'envoi d'une *«mission d'évaluation inter-institutions»*. **(Disponible également par email)**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Pillage des ressources naturelles

Cursed by Riches: Who benefits from Resource Exploitation in the Democratic Republic of the Congo?			F. 5014
	APPG	London 01/11/2002	44 p.

Publié par le "All Party Parliamentary Group on the Great Lakes Region and Genocide Prevention" (APPG), qui réunit des parlementaires britanniques, ce rapport étudie le contexte de l'exploitation des ressources naturelles de RDC et son impact *"dévastateur"* sur les populations. L'APPG recommande notamment au gouvernement britannique de procéder à une évaluation des implications de l'intervention du Rwanda et de l'Ouganda en RDC sur la coopération avec ces deux pays. Il suggère également la mise en place d'un organisme de contrôle chargé de réviser tous les contrats établis depuis 1996, en collaboration avec la Banque mondiale, et d'enquêter sur les sociétés et individus britanniques cités dans le dernier rapport du Panel d'Experts des Nations Unies.

Proposition pour l'organisation d'une campagne contre le pillage des ressources naturelles de la RDC et pour les sanctions			F. 4993
	O.G.T.	Kinshasa 30/09/2002	17 p

L'Observatoire Gouvernance-Transparence (OGT) a soumis aux ONG réunies à Bruxelles les 18 et 19 septembre 2002 le plan d'une campagne qui devrait s'articuler autour de deux axes : des actions de lobbying auprès du Conseil de sécurité et des membres permanents pour *«réclamer des sanctions et réparations des dommages subis»* et un *«axe informations et sensibilisations de l'opinion internationale»*. L'OGT recommande notamment : le gel des avoirs des sociétés et individus impliqués dans

le pillage ainsi qu'une interdiction de voyager ; l'élargissement du mandat du TPIR par l'intégration de crimes commis en RDC.

République Démocratique du Congo. Un deal mortel. Le commerce du diamant dans les régions de la RDC tenues par le gouvernement			F. 5013
	Amnesty International	Londres 22/10/2002	41 p

Le rapport décrit les atteintes aux droits humains liées à l'exploitation des diamants de Mbuji-Mayi. La grande majorité des victimes sont soupçonnées d'avoir cherché à extraire illégalement des diamants sur le territoire des concessions. Des dizaines de personnes sont tuées chaque année, le nombre des personnes blessées, souvent grièvement, ne cesse de grimper. Des dizaines de personnes, dont de nombreux enfants, sont détenues illégalement et sans inculpation par les forces de sécurité, dans des conditions effroyables. Amnesty International demande au gouvernement congolais de mettre fin à ces violations des droits humains les plus fondamentaux: droit à la vie, droit de ne pas être soumis à des traitements ou châtiments cruels, inhumains ou dégradants, et droit de bénéficier d'un procès équitable. Elle lui demande également de «déterminer et garantir le versement d'indemnités appropriées aux victimes ou à leurs proches». **(Disponible également par email)**

<i>Dialogue intercongolais</i>			
Regard sur le Dialogue intercongolais de Sun City. Trois perspectives			F. 4982
MATUSILA A. et autres	R.O.D.H.E.C.I.C.	Kinshasa 01/08/2002	115 p.

Ce livre présente trois regards de la société civile congolaise sur le Dialogue intercongolais : Père Rigobert Minani Bihuzo, permanent du RODHECIC (Réseau d'Organisations des Droits Humains et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne) et représentant du Groupe Jérémie ; Pierre Anatole Matusila, président national du Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques du Congo et porte-parole des Forces vives au Dialogue intercongolais ; Thierry Nlandu Mayamba, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Kinshasa et membre du Groupe Amos. Avec des accents différents, tous s'interrogent sur les piétinements actuels de ce dialogue et sur les motivations de ceux qui y participent. Tous souhaitent que l'accord débouche sur la fin de la guerre, la restauration de l'Etat réuni et la conquête de la souveraineté nationale. **(Disponible auprès de R.O.D.H.E.C.I.C., email : rodhecic@yahoo.fr)**

Session des négociations entre les différentes composantes et entités au Dialogue intercongolais à Pretoria (du 31 octobre 2002 au 1er novembre 2002)			F. 5021
MATUSILA Pierre-Anatole	Société civile/Forces vives	Pretoria 10/11/2002	11 p.

Ce rapport détaille les résultats de cette session. Au niveau des principes, six points de convergence : l'unité nationale ; l'intégrité territoriale ; la mise en place d'un gouvernement d'union nationale regroupant les composantes et entités au Dialogue intercongolais pour la période de la transition ; la question de l'intégration et de la restructuration de l'armée ; le cessez-le-feu ; l'instauration d'un Etat de droit et démocratique. Dans la pratique, cinq points de divergences ont apparu: «l'espace

présidentiel» (1+4 ou 1+2); le problème de l'amnistie ; la composition du gouvernement ; la durée de la transition ; la question du partage des responsabilités dans le sens vertical (diplomatie, administration territoriale, direction des entreprises et organes étatiques). **(Disponible également par email)**

Droits de l'homme

Chaos dans l'Est du Congo: nécessité d'une action immédiate des Nations

Unies

F. 4991

Human Rights Watch

New York 31/10/2002

8 p.

Human Rights Watch (HRW) interpelle le Conseil de Sécurité pour qu'il augmente les effectifs de la MONUC afin que celle-ci remplisse son mandat de «*protection des civils exposés à une menace imminente de violence physique*». En effet, au cours des dernières semaines du mois d'octobre, «*des centaines de civils ont été tués, des dizaines de milliers ont fui leurs maisons pour rejoindre les quelque millions d'autres réfugiés déjà déplacés*». Ces populations sont victimes des armées rwandaise, ougandaise et burundaise et des différentes factions du RCD, des groupes mai mai et autres milices congolaises. HRW appelle les officiers humanitaires de la MONUC et ceux du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme à «*commencer à enquêter sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans l'est et le nord-est du Congo afin de faciliter la future traduction en justice des personnes accusées de tels crimes*». **(En français et en anglais. Disponible également par email)**

Guerre et Paix

Congolese physicians for peace IPPNW associate affiliate. Putting empty dumpty to stop war in DRC

F. 4998

BOKONGO KAWAYA
Simon

AMCP/IPPNW-RDC

Kisangani 30/08/2002

23 p.

Selon l'Association des Physiciens Congolais pour la Paix, «*la nature complexe du conflit liée à la diversité des acteurs et au jeu d'intérêts économiques, politiques et géostratégiques*» a plongé la RDC dans «*un état d'ingouvernabilité totale par sa balkanisation en plusieurs principautés sous contrôle des factions rebelles dépendant de l'autorité absolue des armées ougandaise et rwandaise d'une part et de l'armée gouvernementale et ses alliés d'autre part*». Tout retour à la paix paraît donc impossible, d'où la nécessité d'ouvrir un «*nouvel espace de négociation basé sur l'aspect humanitaire, environnemental et sur le grand fléau des armes à feu*». Les arguments humanitaires et environnementaux doivent «*primer sur les enjeux politiques, économiques, géostratégiques et autres jeux d'intérêts*».

Enquête sur le retrait des forces étrangères en RDC et le rôle de la MONUC. Les ONG d'Europe appellent les Etats occidentaux à ne pas rester au balcon!

F. 4992

DEVOS J.

REC et CCAC/GLAN

Bruxelles 04/11/2002

9 p.

et JANNE d'OTHEE F.

Cette enquête a été réalisée du 15 au 24 octobre 2002 par le REC (Réseau Européen Congo) et la CCAC/GLAN (Concertation chrétienne pour l'Afrique centrale/Great Lakes Advocacy Network) auprès de leurs partenaires en RDC,

principalement à l'est du pays. Il en ressort que «*la toute grande partie des troupes étrangères a été effectivement rapatriée dans leurs pays respectifs*» mais que «*tant les Zimbabwéens que les Ougandais et surtout les Rwandais ont encore des troupes en RDC, parfois ouvertement, parfois de façon plus camouflée*». Malgré l'insécurité provoquée par le départ de ces troupes, les populations ne souhaitent pas leur retour. Les deux réseaux demandent aux Etats occidentaux de poursuivre les acteurs économiques impliqués dans le pillage et de «*contrôler les pratiques commerciales et industrielles des entreprises occidentales en vue de favoriser un commerce et une exploitation éthiquement corrects des ressources naturelles de la RDC*». Ils fournissent également des recommandations détaillées en vue d'un renforcement urgent de la MONUC. **(Disponible également par email)**

Génocide congolais: 4.000.000 de morts. Premier génocide du 21ème siècle. Appel à la dénonciation des génocidaires et des criminels de guerre. F. 5008
NGANGWESHE J.-J. BEC Kinshasa 11/11/2002 2 p.

Cet appel pressant est lancé par le Bureau d'Etude pour le Congo (BEC) au nom de toutes les victimes et rescapés du «*génocide congolais*» à tous ceux qui, dans le monde, luttent contre le génocide, les tortures, les massacres, les crimes de guerre, l'extermination et la déportation des humains, les viols des femmes, l'utilisation du virus du sida comme arme de guerre. Il les invite à participer aux «*dénonciations et aux arrestations des génocidaires et des criminels de guerre du génocide congolais*». L'appel demande aux peuples de la région des Grands Lacs, en particulier aux rescapés congolais, de «*garder courage et de prendre leurs responsabilités*». Il condamne fermement le silence des organes de l'ONU et rappelle au gouvernement congolais son devoir d'insister auprès des institutions internationales pour que soit créé le TPIC (Tribunal Pénal International pour le Congo). **(Disponible également par email)**

Rapport détaillé des résultats des enquêtes sur les volontés de rapatriement des réfugiés hutu (miliciens et civils) F. 5009
MIRINDI Th. Synergie V.I.E. Bukavu 31/10/ 2002 26 p.
et BIRINDWA Ch.

Cette enquête a été réalisée par l'ONG Synergie V.I.E. - qui regroupe quatre associations locales – dans le cadre de son «*Programme de Paix Durable et de Réinsertion*» (PPDR). Elle visait spécialement à amener les différentes catégories des réfugiés (militaires et civils) vivant dans les territoires de Bunyakiri, Kalehe, Kalonge, Nindja et Shabunda à s'exprimer sur leur rapatriement volontaire et à proposer une piste pour leurs désarmement, démobilisation et rapatriement. L'enquête a porté sur 17.669 réfugiés et a abouti aux conclusions suivantes : tous les réfugiés (100%) estiment que la guerre a trop duré et qu'il faut privilégier les accords de paix ; 96% des réfugiés souhaitent le retour en commun (parents et enfants) au Rwanda ; 76% souhaitent l'établissement d'un corridor humanitaire avec des centres de transit ; 97% souhaitent l'encadrement du retour par la MONUC.

Humanitaire

CAP: Consolidated Inter-Agency Appeal 2003. Democratic Republic of the Congo F. 5010

United Nations and Partners New York 19/11/2002 207 p.

Sur le thème de "*Espoir en l'avenir*", l'appel consolidé inter-agences 2003 pour l'Afrique centrale s'élève à près de 538 millions de dollars en faveur des victimes de guerre, dont 268 millions de dollars pour la RDC. En juin 2002, on comptait quelque 3,3 millions de personnes déplacées dans la région et 1,2 million de réfugiés. En RDC, les Nations Unies estiment que 20 millions d'habitants se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. Les axes principaux des besoins de financement pour ce pays concernent l'élargissement de l'espace humanitaire et le renforcement des dynamiques de réintégration.

Politique

Faut-il mettre le Congo sous tutelle? F. 5020

La Libre Belgique Bruxelles 22/11/2002 2 p.

Devant l'échec de toutes les solutions proposées jusqu'à présent pour sauver la RDC, le quotidien *La Libre Belgique* a demandé à quatre personnalités du monde scientifique (Jean Omasombo, Pierre d'Argent, Jean-Luc Vellut et Basile Diatezwa) s'il faut «*Mettre la RDC sous tutelle*». Tous jugent cette solution irréaliste car inacceptable pour l'ONU et pour la classe politique congolaise. Trois solutions sont suggérées: la nomination à la tête du pays d'«*un dictateur positif, une sorte de Mobutu avec la tête de Mandela*»: la «*mise en place d'une régime particulier et taillé sur mesure qui ferait subsister l'Etat congolais mais en mettant l'administration sous surveillance internationale*», la désignation par l'ONU d'une «*haute personnalité africaine d'envergure internationale à la tête d'une équipe de technocrates congolais et expatriés neutres*».

BURUNDI

Justice

La justice: un autre point de discordance qui divise toujours les politiciens F. 4987

Ligue ITEKA Bujumbura 30/09/2002 5 p.

Quatre problèmes divisent la classe politique burundaise dans le secteur de la justice: prisonniers politiques, génocide, impunité et déséquilibre ethnique au sein de la magistrature. Les réponses tentées jusqu'à présent semblent «*plus évasives que réalistes*». Loin de les résoudre, l'accord d'Arusha du 28 août 2000 ne propose que des «*solutions artificielles*» par la création des commissions qui se sont montrées incapables d'y apporter des réponses. Il est grand temps d'engager un «*débat sincère, dans un esprit de large ouverture entre Burundais*» puisqu'ils sont à la fois auteurs et victimes de ces crimes. **(Disponible également par email)**

Politique

Rapport établi par le Secrétaire général à l'intention du Conseil de Sécurité sur la situation au Burundi F. 5022
Nations Unies New York 18/11/2002 13 p.

Ce rapport fait suite à celui présenté en novembre 2001. Il montre que «*la situation sécuritaire et militaire a continué à se détériorer*», de même que la situation économique qui a été marquée par «*une importante augmentation de la pauvreté et un déclin marqué de la croissance*». Quatre facteurs extérieurs ont contribué à la médiocrité des résultats économiques : «*la situation sécuritaire, la chute du cours du café, l'aggravation de la stagnation socio-économique, la réduction de l'assistance extérieure*». Sur le plan humanitaire, quelque 388.000 personnes vivent dans des 226 camps de déplacés (soit 1 Burundais sur 6), ce qui constitue «*la plus importante population déplacée de la région des Grands Lacs*». On compte 639.000 réfugiés dans les pays voisins, dont 200.000 qui vivent en Tanzanie depuis 1972. Pour Kofi Annan, «*un cessez-le-feu qui n'inclurait pas toutes les parties armées et tous les mouvements politiques serait dangereux et doit être évité*».

Le Burundi dans une phase critique: urgence d'inverser la tendance F. 5006
SEBUDANDI Observatoire de l'Action Bujumbura 13/11/2002 3 p.
Christophe Gouvernementale

Une année après la mise en place du gouvernement de transition du 1^{er} novembre 2001, le Burundi s'enfoncé chaque jour dans la déliquescence : dégradation de la situation des droits de l'homme ; paupérisation des populations ; intensification de la guerre ; verrouillage médiatique ; emprisonnement des opposants politiques ; réduction au silence de toute personne physique ou morale exprimant une position contraire aux options du régime. Au lieu de contribuer à plus de stabilité et de confiance entre les acteurs politiques, la mise en place des dernières institutions de transition «*a plutôt accentué les tensions entre les signataires de l'Accord d'Arusha autour du partage des postes*». L'Observatoire de l'Action Gouvernementale invite tous les acteurs internes et externes à inverser la tendance pour éviter cette descente en enfer. **(Disponible également par email)**

Société civile

Ijambo rishikirijwe n'Inama nkuru y'Abashingantahe ku vyerekeye ukunagura intahe mu Burundi (Message du Conseil National des Bashingantahe sur la relance de cette institution au Burundi) F. 5002
NTABONA Adrien Conseil National des Bujumbura 26/10/2002 2 p.
et autres Bashingantahe

Le Comité exécutif du Conseil national des Bashingantahe (sages) informe l'opinion publique burundaise et internationale sur la relance de cette institution, le 9 août 2002. Pour rappel, celle-ci faisait office de pouvoir judiciaire sur les collines, avant la colonisation. Cette relance a été financée par le PNUD et l'UE et a été confiée, suite à un appel d'offres, au *Centre de Recherche pour l'Inculturation et le Développement (CRID)* dirigé par l'abbé Adrien Ntabona. Selon un recensement de 2001, le Burundi comptait plus de 34.000 Bashingantahe, un chiffre en croissance.

Les jeunes démocrates burundais se décident de transformer le pays: F. 4985
initiative originale du club Génies en herbes
 BULAMATARI Jeunes démocrates burundais Bujumbura 07/11/2002 13 p.
 Emmanuel

Quatre associations de jeunes Burundais ont organisé, le 7 novembre 2002, une conférence-débat sur la démocratie au Burundi. Ces associations sont : le *Centre des Jeunes de Kamenge*, le *Centre Wallis*, le *Centre New Generation* et l'*Association pour la Promotion de la Fille Burundaise*. Les participants ont suivi quatre exposés : les *Notions sur la Démocratie, la Bonne Gouvernance et l'Etat de droit* ; la *Problématique de la Démocratie au Burundi* ; la *Vie associative comme une école à la démocratie* ; l'*Accord d'Arusha : quel héritage pour les jeunes ?* Au terme de leurs travaux, ils ont recommandé aux jeunes Burundais de : «*lutter contre l'injustice et l'exclusion ; œuvrer pour la paix, la démocratie et la réconciliation ; renforcer l'amour entre les jeunes ; éviter la manipulation politicienne ; avoir le courage de dénoncer le mal où qu'il se trouve*». (Disponible également par email)

RWANDA

Politique

Avant-projet de la Constitution de la République Rwandaise F. 5012
 Gouvernement du Rwanda Kigali 8/11/2002 84 p

Selon les auteurs du document, «*le Rwanda n'a jamais eu une Constitution qui répondait réellement aux problèmes de la nation rwandaise*», car toutes les précédentes étaient calquées sur des modèles étrangers, ignorant entièrement les réalités du pays et les préoccupations de la population. Les auteurs jugent également imparfaite la «*Loi Fondamentale de Transition*» actuellement en vigueur, car elle est «*constituée de plusieurs textes différents, conçus à différentes époques, dans des situations différentes, et motivée par des préoccupations divergentes*». D'où la nécessité d'une nouvelle constitution dont les idées-forces sont notamment «*le partage équitable du pouvoir; l'éradication des divisions ethniques et régionales et la promotion de l'unité nationale*». Pour répondre aux préoccupations de la population qui craint l'existence d'un grand nombre de formations politiques, la nouvelle constitution prévoit la dissolution d'office des partis politiques «*qui obtiendront moins de 4% des suffrages exprimés aux élections législatives*». (Disponible également par email)

Fin de transition au Rwanda: une libéralisation politique nécessaire F. 5017
 International Crisis Group Nairobi 13/11/2002 41 p.

Selon International Crisis Group (ICG), «*au nom de l'impératif d'unité et de réconciliation nationale, les différents segments de la société civile rwandaise ne peuvent s'exprimer librement*» car ils sont «*soumis à une idéologie paternaliste et autoritaire*». Les partis politiques ont été décapités, la presse indépendante muselée, la société civile réprimée ou cooptée, les opposants contraints à l'exil, les discours contestataires réduits à la clandestinité. Bref, «*le FPR concentre la quasi totalité du pouvoir militaire, politique et économique et ne tolère aucune critique ou remise en cause de sa gestion du pays*». Cette politique est cependant contre-productive car, quelle que soit sa motivation, «*cet autoritarisme travaille contre les*

objectifs mêmes du mouvement et produit sa propre dynamique d'opposition», affirme ICG. **(Disponible auprès de icgbrussels@crisisweb.org)**

Unité et Réconciliation après la guerre et le génocide: un Sommet national de Bilan et d'Espoir F. 4996

GAWAYA André Grands Lacs Hebdo N° 321-322 Kigali 18/11/2002 6 p.

Il s'agit d'un compte-rendu du Deuxième Sommet national sur l'unité et la réconciliation qui s'est tenu à Kigali des 26 au 28 octobre 2002. Les personnalités extérieures de marque étaient le Président mozambicain Joachim Chissano et le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi, le Dr Jean Minani. Quelque quatre-vingt membres de la diaspora rwandaise y ont également participé. Une vingtaine de recommandations insistent sur la nécessité d'arrêter des stratégies pour combattre la pauvreté et l'ignorance et pour promouvoir le développement du milieu rural.

Rwanda Monitoring Project: Report 2002 F. 5029

ICCO et autres The Hague 1/12/2002 48 p.

Cinq ONG néerlandaises, dont trois sont membres de CCAC/GLAN, évaluent la situation au Rwanda en regard du «Memorandum of Understanding» signé entre les gouvernements des Pays-Bas et du Rwanda en février 2002. Elles analysent plus précisément, au moyen d'exemples concrets, trois principaux points de référence (benchmarks): la résolution des conflits (retrait des troupes de RDC, pillage des ressources...), la bonne gouvernance (projet de loi sur la presse, loi sur les ONG, décentralisation, droits de l'homme...) et l'unité et la réconciliation nationales (nouvelle Constitution, futures élections, gacaca...). Des critiques et des recommandations sont formulées. **(Disponible également par email)**

Social

Comment vivre son identité à travers sa culture et sa langue en exil ? F. 4994

SHIMAMUNGU Bruxelles 10/11/2002 6 p
Eugène

Il s'agit d'une conférence axée sur *«la problématique de l'éducation des jeunes Rwandais dans les milieux socio-culturels en exil»*. Le conférencier pose les problèmes du processus d'immersion dans une culture étrangère, de l'acculturation et de l'intégration, qu'il compare à *«une course d'obstacles»*. Il estime que la diaspora rwandaise rencontre généralement des difficultés d'insertion, notamment dans la recherche d'un emploi correspondant à la formation reçue, puisque même la surqualification s'avère un frein sur le marché du travail. On trouve ainsi *«des médecins qui doivent se faire plombiers, des psychologues éboueurs et des économistes femmes de ménage»*. Selon le conférencier, les réfugiés rwandais ne sont pas des réfugiés comme les autres. A cause des horreurs vécues, ce sont en quelque sorte *«des malades qui s'ignorent»*. **(Disponible également par email)**